

Image not found or type unknown



Droits de succession d'un grand parent lorsque le parent est décédé

Par **GG35**, le **01/02/2011** à **18:07**

Bonjour,
Mon père est décédé depuis 1997, lors de son décès il était toujours marié à ma mère qui ne s'est jamais remariée. Ma grand mère paternelle est sur le point de mourir. Etant fille unique, je voudrais savoir qui touchera les droits de succession de mon père ? Ma mère où moi ?

Par **mimi493**, le **01/02/2011** à **18:39**

vous, en représentation de votre père.